



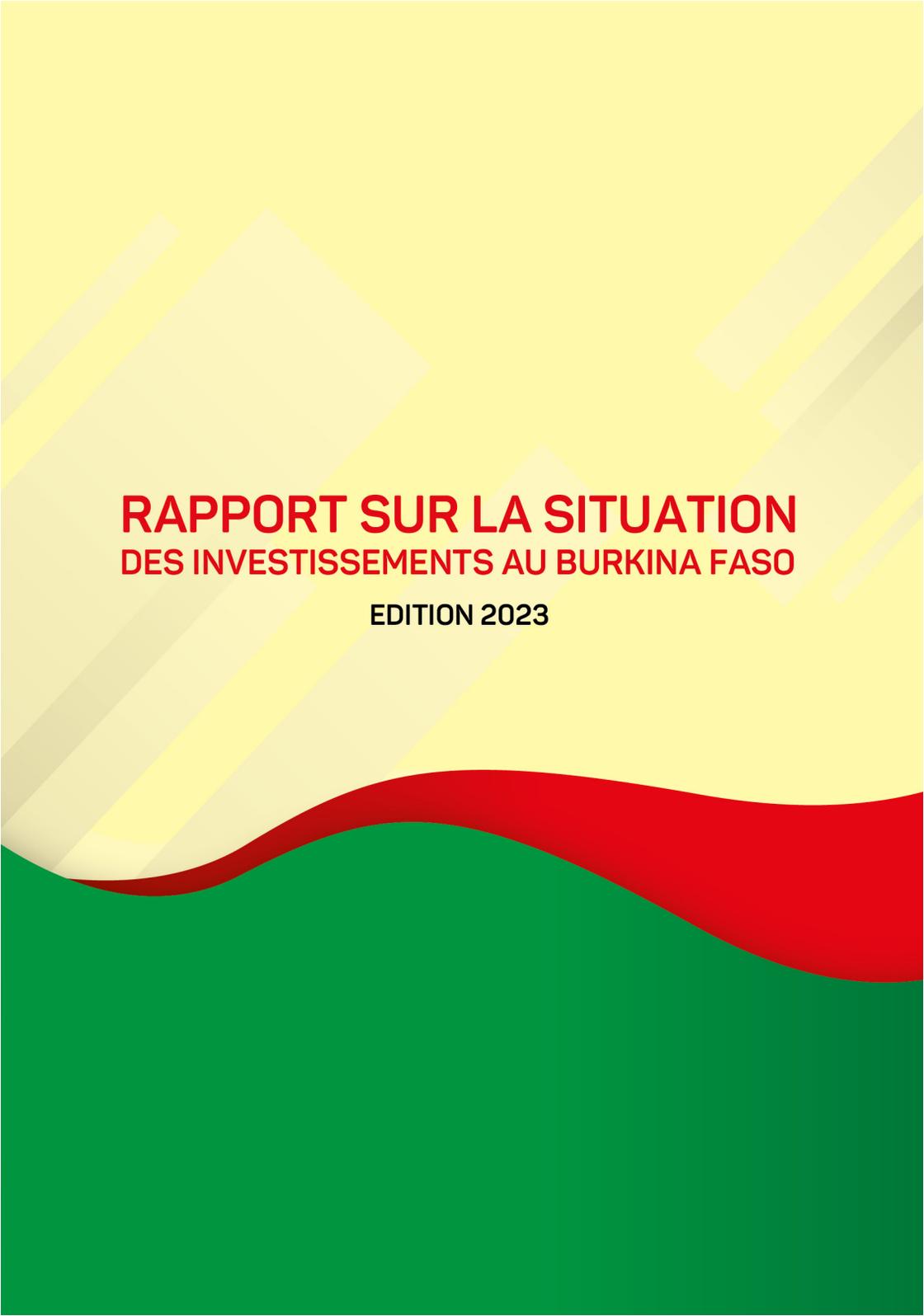
Ministère du Développement Industriel,
du Commerce, de l'Artisanat et des Petites
et Moyennes Entreprises



RAPPORT SUR LA SITUATION DES INVESTISSEMENTS AU BURKINA FASO

EDITION 2023

Décembre 2023



**RAPPORT SUR LA SITUATION
DES INVESTISSEMENTS AU BURKINA FASO**

EDITION 2023

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES	6
SIGLES ET ABREVIATIONS	8
RESUME	9
INTRODUCTION	10
1. APERCU SUR L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES	12
1.1. environnement des affaires	12
1.2. Créations d'entreprises	14
2. SITUATION DES INVESTISSEMENTS AU BURKINA FASO DE 2021 A 2022	17
2.1. investissements publics	17
2.2. investissements privés	18
3. CONTRAINTES A L'INVESTISSEMENT ET RECOMMANDATIONS	35
3.1. Contraintes à l'investissement	35
3.2. recommandations	37
CONCLUSION	40
BIBLIOGRAPHIE	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des flux d'IDE entrants en million de dollar US	19
Tableau 2 : Répartition des encours d'IDE sous forme de participations par pays d'origine	20
Tableau 3 : Répartition des encours d'IDE sous forme d'instruments de dette par pays d'origine	21
Tableau 4 : Evolution des Investissements Greenfield au Burkina Faso de 2020 à 2022	22
Tableau 5 : Evolution des flux d'IDE sortants en million de dollar US	23
Tableau 6 : Répartition des encours d'IDE sous forme de participations par pays de destination	23
Tableau 7 : Répartition des encours d'IDE sous forme de créances par pays de destination	24
Tableau 8 : Evolution des stocks d'IDE en million de dollar US	25
Tableau 9 : Situation des investissements structurants	30
Tableau 10 : Situation des investissements prévisionnels de 2021 à 2022	31
Tableau 11 : Répartition des investissements et des emplois créés de 2021 à 2022 par secteur d'activités	33

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution des créations d'entreprises	14
Figure 2 : Répartition du nombre d'entreprises créées par secteur d'activités à fin novembre 2023	15
Figure 3 : Evolution du nombre de travailleurs immatriculés	16
Figure 4 : Evolution de l'investissement public et de sa part dans l'investissement total	17
Figure 5 : Evolution des flux d'IDE entrants au Burkina Faso en million de dollar US	19
Figure 6 : Evolution des flux d'IDE sortants en million de dollar US	22
Figure 7 : Evolution des stocks d'IDE en million de dollar US	24
Figure 8 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur ASPH et de sa contribution à la formation du PIB	26
Figure 9 : Evolution des recettes du secteur ASPH et leur part dans les recettes d'exportation	26
Figure 10 : Evolution des emplois dans le secteur ASPH (en millier)	27
Figure 11 : Evolution des productions végétales (en million de tonne)	27

Figure 12 : Évolution des effectifs du cheptel par espèce de 2016 à 2021 (en million de têtes)	28
Figure 13 : Évolution des investissements des secteurs privés étrangers et nationaux entrant dans le secteur ASPH (en millions de dollar US)	29
Figure 14 : Répartition des investissements prévisionnels par secteur d'activités	31
Figure 15 : Investissements et emplois effectifs sous agrément au code des investissements	32
Figure 16 : Répartition des investissements effectifs par secteur d'activité de 2021 à 2022	33
Figure 17 : Situation des emplois effectifs par secteur d'activités de 2021 à 2022	34

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABI	Agence Burkinabè des Investissements
ACA	Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique
ASE	Autorisation Spéciale d'Exportation
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CCI-BF	Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
CDA	Commissionnaires en Douane Agréés
CEFORE	Centre de Formalités des Entreprises
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGTCP	Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
DSOFE	Direction du suivi des opérations financières de l'Etat
DGU-CI	Direction des Guichets Uniques du Commerce et de l'Investissement
FBDES	Fonds Burkinabè de Développement Economique et Social
FMI	Fonds Monétaire International
IAP	Instrument Automatisé de Prévision
IDE	Investissements Directs Etrangers
MEBF	Maison de l'Entreprise du Burkina Faso
PIB	Produit Intérieur Brut
PSACA	Plan stratégique d'amélioration du climat des affaires
RCCM	Registre du commerce et du crédit mobilier
SP-GUCI	Secrétariat Permanent des Guichets Uniques du Commerce et de l'Investissement
SYLVIE	Système de Liaison Virtuelle pour les opérations d'Importation et d'Exportation
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ZES	Zones Economiques Spéciales

RÉSUMÉ

L'activité économique mondiale se déroule dans un contexte de tensions issues des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient et ont eu une influence considérable sur les perspectives économiques. Au niveau national, l'activité économique s'est inscrite dans un contexte marqué par les aléas climatiques et la persistance de la crise sécuritaire. De plus, la flambée des prix, notamment ceux des produits de grande consommation, a également impacté l'activité économique.

En effet, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 1,8% en 2022 contre 6,9% en 2021. La croissance progresserait à 3,6% en 2023 et 5,5% en 2024¹.

Le dynamisme du secteur privé burkinabè, en termes de création de nouvelles entreprises s'est poursuivi. En effet, le nombre d'entreprises créées est passé de 16 890 en 2021 à 17 545 en 2022, soit un accroissement de 3,7%. Cette dynamique de création de nouvelles entreprises s'est poursuivie en 2023 avec un nombre estimé à 19 352 en fin novembre contre 16 171 en fin novembre 2022, soit un accroissement de 19,6%.

L'investissement public a poursuivi sa tendance haussière en s'affichant à 1 224,9 milliards de francs CFA² en 2022, en progression de 3,7% par rapport à son niveau en 2021. Sa part dans l'investissement total est restée stable à 52,9%³ en 2022. Les flux d'IDE entrants au Burkina Faso ont connu en 2022 un accroissement de 251% comparativement à leur niveau de 2021. En effet, les flux d'IDE entrants sont passés de -80 millions de dollars US en 2021⁴ à 121 millions de dollars US en 2022. Le secteur minier est la principale destination des IDE entrant en 2021, avec un encours de 668,422 milliards de francs CFA, représentant 58,4% de l'encours total.

Le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique (ASPH) a également connu un certain dynamisme en 2022. En effet, les investissements privés nationaux et étrangers enregistrent un encours de 107,8 millions de dollars US en 2022. Cet encours est constitué de 3,4% d'IDE contre 96,6% d'investissement provenant du secteur privé national.

Les investissements effectivement réalisés par les entreprises agréées au code des investissements s'élèvent à 98 milliards de francs CFA dont 23,4 milliards de francs CFA pour 2021 et 74,6 milliards de francs CFA pour 2022. Ces investissements ont induit la création de 1 206 emplois permanents, dont 469 en 2021 et 737 en 2022.

Malgré cette situation, les investissements au Burkina Faso restent confrontés à plusieurs contraintes dont la levée devrait contribuer à dynamiser davantage les investissements.

1 Rapport de suivi des indicateurs de l'économie et du développement (MEFP), novembre 2023

2 DGEP (IAP), décembre 2023

3 DGEP (IAP) décembre 2023

4 Les données corrigées de novembre 2023 indiquent un flux d'IDE entrants de -80 millions de dollar US en 2021 contre 137 millions dans le rapport 2022

INTRODUCTION

Malgré la relance économique consécutive à la pandémie de COVID-19 en 2021, l'économie mondiale continue d'être confrontée à des défis majeurs. Les tensions issues des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient ont une influence considérable sur les perspectives économiques à l'échelle mondiale.

En effet, selon les prévisions, la croissance mondiale va continuer de ralentir passant de 3,5 % en 2022 à 3,0 % en 2023 et 2,9 % en 2024. Dans les pays avancés, on attend un ralentissement avec une croissance passant de 2,6 % en 2022 à 1,5 % en 2023 puis à 1,4 % en 2024. Quant aux pays émergents et aux pays en développement, leur croissance devrait reculer légèrement, passant de 4,1 % en 2022 à 4,0 % en 2023 et 2024. En Afrique subsaharienne, la croissance devrait décélérer à 3,3 % en 2023 avant de remonter à 4,0 % en 2024.

Cette décélération de la croissance mondiale est étroitement liée à l'augmentation des niveaux d'inflation qui ont impacté le pouvoir d'achat des ménages et ont augmenté les coûts d'emprunt, limitant ainsi l'activité économique. L'inflation mondiale devrait régulièrement reculer passant d'une moyenne annuelle de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023, puis à 5,8 % en 2024. Globalement, l'inflation ne devrait pas retrouver sa valeur cible avant 2025 dans la plupart des pays⁵.

Face à la baisse de la consommation de biens, aux incertitudes liées au contexte « géoéconomique », à la faible croissance de la productivité et au resserrement des conditions de financement, les entreprises ont réduit leurs investissements dans les capacités de production. La formation brute de capital fixe et la production industrielle ont fortement ralenti voire diminué dans les principaux pays avancés.

Après un fort rebond en 2021, les flux d'investissement directs étrangers (IDE) mondiaux ont chuté de 12% en 2022, atteignant 1 300 milliards de dollars, principalement en raison de la multitude de crises et de défis sur la scène mondiale telles que le conflit russo-ukrainien, les prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie et les risques de la récession et des pressions sur l'endettement dans de nombreux pays. La baisse a été particulièrement ressentie dans les économies développées, où les IDE ont chuté de 37% pour s'établir à 378 milliards de dollars. En revanche, les flux d'IDE vers les pays en développement ont augmenté de 4%. Les investissements étrangers en direction de l'Afrique sont passés de leur niveau record de 80 milliards de dollars atteint en 2021 à 45 milliards de dollars en 2022, représentant seulement 3,5% des IDE mondiaux⁶.

⁵ Rapport Perspectives Économiques Mondiales du Fonds Monétaire International (FMI), octobre 2023

⁶ Rapport sur l'investissement dans le monde, CNUCED 2022

Au niveau national, l'activité économique s'est inscrite dans un contexte marqué par les aléas climatiques et la persistance de la crise sécuritaire. De plus, la flambée des prix, notamment ceux des produits de grande consommation, a également impacté l'activité économique.

Ces défis résultant de cette conjoncture internationale et nationale particulièrement difficile ont affecté le taux de croissance du PIB réel qui s'est établi à 1,8% en 2022 contre 6,9% en 2021. La croissance progresserait à 3,6% en 2023 et 5,5% en 2024⁷.

Dans ce contexte, il s'avère nécessaire de cerner l'impact de ces chocs sur les investissements au Burkina Faso. Le présent rapport se propose d'analyser cette situation des investissements en trois (03) parties : un aperçu de l'environnement global des affaires au Burkina Faso, la situation des investissements entre 2021 et 2022 et les contraintes à l'investissement.

⁷ Rapport de suivi des indicateurs de l'économie et du développement (MEFP), novembre 2023

1. APERCU SUR L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

1.1. ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Dans le but d'accompagner le développement du secteur privé et lui permettre de jouer pleinement son rôle de moteur de la croissance économique, le Gouvernement burkinabè maintient sa dynamique de réformes visant à créer un environnement propice aux affaires.

Ainsi, pour faciliter davantage la mise en œuvre des projets d'investissement, le pays a poursuivi les initiatives en matière de digitalisation des procédures à travers notamment la mise en place d'une plateforme de création d'entreprises en ligne (www.creerentreprise.me.bf) et d'une plateforme d'informations sur les procédures d'obtention des actes administratifs (www.businessprocedures.bf).

Le processus de digitalisation des procédures a également concerné la mise en place d'un Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importations et d'exportations (SYLVIE) et du système interconnecté de gestion des marchandises en transit (SIGMAT) par route et par rail avec la Côte d'Ivoire et le Niger, qui instaure un document unique de transit depuis la Côte d'Ivoire pour le Burkina ou le Niger sans rupture de charges en frontière.

Dans l'optique de concilier l'atteinte des objectifs de mobilisation des recettes fiscales de l'État et les impératifs de facilitation des investissements privés, le Gouvernement a adopté en 2017 un Code général des impôts réunissant en un seul document l'ensemble des règles fiscales en vigueur et procédé à la modernisation des procédures fiscales à travers les télé-procédures (télé-déclaration et télé-paiement). Le pays a également mis en place des mesures plus incitatives à l'investissement à travers la révision du code des investissements et du code minier ainsi que l'adoption d'un code des investissements agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique.

En outre, le pays a adhéré en 2021 à l'Assurance pour le Développement du Commerce et de l'Investissement en Afrique (ATIDI) (ex Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) qui a pour objectif de soutenir la promotion des investissements et du commerce de ses pays membres en offrant des garanties contre les risques politiques et commerciaux qui affectent les investisseurs.

En vue d'assurer en permanence aux investisseurs un accès aux informations sur les opportunités d'investissements au Burkina Faso, il a été mis en place des réseaux de points focaux dans les missions diplomatiques et consulaires du Burkina Faso à l'étranger et dans celles accréditées auprès du Burkina Faso. Ces réseaux devraient permettre d'accroître la visibilité du pays en matière d'opportunités d'investissement.

Pour faciliter l'accès des investisseurs à une main d'œuvre qualifiée, le pays a poursuivi ses initiatives visant le renforcement de la formation professionnalisante des jeunes à travers la création de structures de formation technique, professionnelle et scientifique.

Ces efforts d'amélioration de l'environnement des affaires se sont également matérialisés à travers, notamment la mise en œuvre du Plan Stratégique d'Amélioration du Climat des Affaires (PSACA) 2021-2025. Ce plan vise à mieux coordonner les interventions et à accélérer la mise en œuvre des réformes.

Dans ce cadre, plusieurs réformes ont été menées pour renforcer la résilience du secteur privé et favoriser la réalisation des investissements. Les réformes ont concerné, entre autres :

- la facilitation de l'obtention des documents du commerce extérieur à travers la possibilité offerte aux Commissionnaires en Douane Agréés (CDA), d'éditer les bons à enlever à partir de leur bureau pour les déclarations d'exportation sélectionnées au circuit vert pour les marchandises non soumises à l'Autorisation Spéciale d'Exportation (ASE) ;
- l'adoption de la loi n°032-2021/AN du 25 juin 2021 portant cadre juridique et institutionnel du partenariat public-privé au Burkina Faso qui vise l'accroissement de la participation du secteur privé au financement, à la construction, à la rénovation, à la gestion et à l'entretien des grandes infrastructures;
- le renforcement de la résilience des petites et moyennes entreprises à travers l'adoption de la Loi n°010-2023/ALT du 18 juillet 2023 portant institution de mesures d'incitation fiscales et douanières au profit des petites et moyennes entreprises en vue de leur permettre d'acquérir ou de renouveler les équipements de production ;
- la dématérialisation du Fichier National du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier en vue de permettre la recherche de disponibilité et la réservation des dénominations sociales et des noms commerciaux en ligne constitue une réforme majeure qui devrait réduire les délais de création d'entreprises et sécurise les dénominations sociales et les noms commerciaux des promoteurs ;
- l'adoption de la loi n°006-2022/ALT relative à l'activité d'affacturage au Burkina Faso en vue de faciliter le financement et le recouvrement des créances des entreprises.

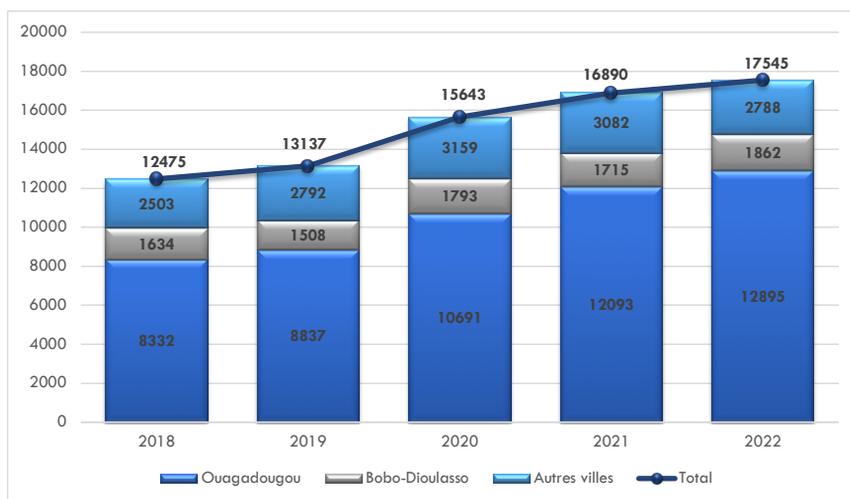
D'autres chantiers importants sont en cours, notamment la dématérialisation du système d'enregistrement du foncier (gestion foncière et cadastrale), du paiement des cotisations de sécurité sociale, du processus de passation des marchés publics, de la procédure d'obtention des actes de construire et de la demande de branchement au réseau électrique. Il est également prévu la création d'un Guichet Unique des Licences d'Affaires (GULA) afin de rationaliser les procédures de délivrance des licences d'affaires au Burkina Faso.

En plus de ces éléments d'amélioration de l'environnement des affaires au Burkina Faso, il convient de relever les efforts en matière d'investissement public visant non seulement à soutenir globalement l'économie et le renforcement du bien-être des populations, mais également le développement des investissements privés.

1.2. CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Le dynamisme du secteur privé burkinabè, en termes de création de nouvelles entreprises s'est poursuivi. En effet, le nombre d'entreprises créées est passé de 16 890 en 2021 à 17 545 en 2022, soit un accroissement de 3,7%. Cette dynamique de création de nouvelles entreprises s'est poursuivie en 2023 avec un nombre estimé à 19 352 en fin novembre contre 16 171 en fin novembre 2022 soit un accroissement de 19,6%.

Figure 1: Evolution des créations d'entreprises

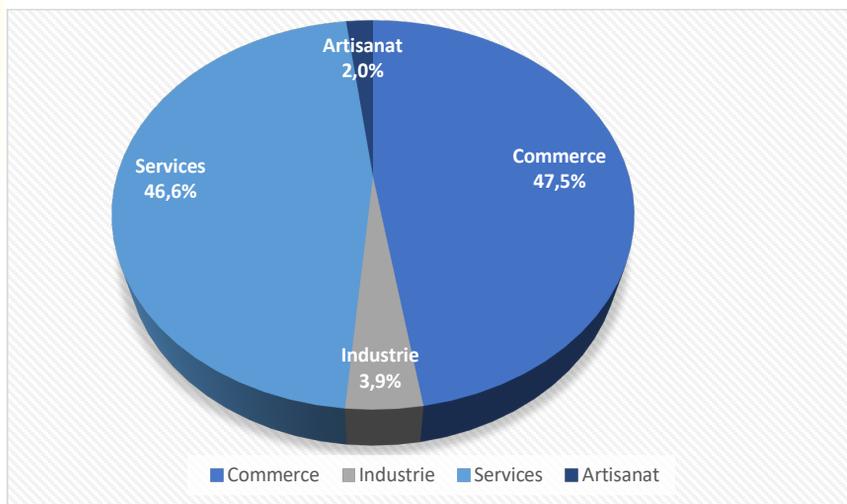


Source : ABI, à partir des données du CEFORE/MEBF, décembre 2023

Les créations d'entreprises sont principalement enregistrées à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso avec respectivement 73,4% et 10,6% en 2022 et 69,3% et 12% en fin novembre 2023. Ces deux (02) localités concentrent à elles seules en moyenne 80% des entreprises créées. Ce constat résulterait de la forte attractivité de ces deux (02) villes qui abritent l'essentiel des infrastructures de soutien à l'investissement.

Cette forte concentration des créations d'entreprises est également perceptible au niveau des secteurs d'activités. En effet, les secteurs du commerce et des services concentrent respectivement 47,5% et 46,6% des créations en 2022. Quant aux secteurs de l'industrie et de l'artisanat, ils occupent respectivement 3,9% et 2%.

Figure 2 : Répartition du nombre d'entreprises créées par secteur d'activités à fin novembre 2023



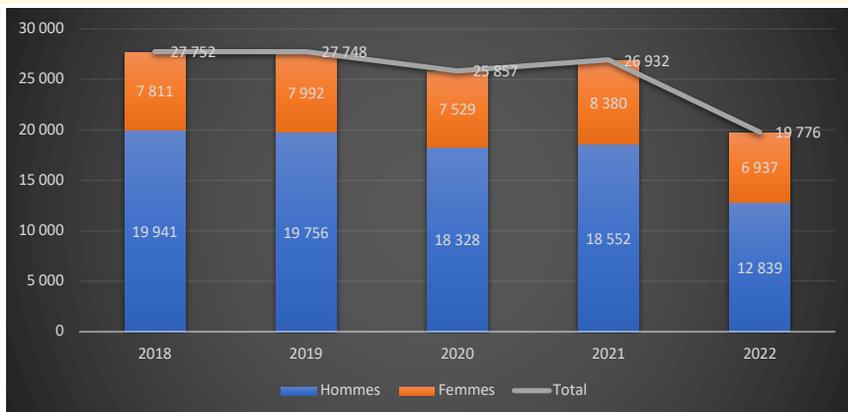
Source : ABI, à partir des données du CEFOR/MEBF, décembre 2023

L'accroissement du nombre d'entreprises créées, s'est également accompagné d'une hausse des radiations d'entreprises⁸. En effet, ce nombre est passé de 454 en 2021 à 343 en 2022, soit une baisse de 24,44%. En fin novembre 2023, le nombre d'entreprises radiées s'élevait à 434. Cette situation s'expliquerait selon les acteurs notamment, par la situation sécuritaire, la pression fiscale et les difficultés d'approvisionnement en matières premières.

⁸ La radiation est une des conséquences de la cessation d'activité : il s'agit de l'acte qui matérialise la fermeture de l'entreprise en supprimant son existence juridique du RCCM

Ce dynamisme du secteur privé en matière de créations d'entreprises ne s'est pas matérialisé en matière de créations d'emplois. En effet, le nombre de travailleurs déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) principalement par le secteur privé s'est fixé à 19 776 en 2022 contre 26 932 en 2021, soit un recul de 26,57%. Cette tendance à la baisse pourrait se maintenir au regard des données à fin octobre 2023 qui indiquent 15 665 travailleurs déclarés.

Figure 3 : Evolution du nombre de travailleurs immatriculés



Source : ABI, à partir des données de la CNSS, décembre 2023

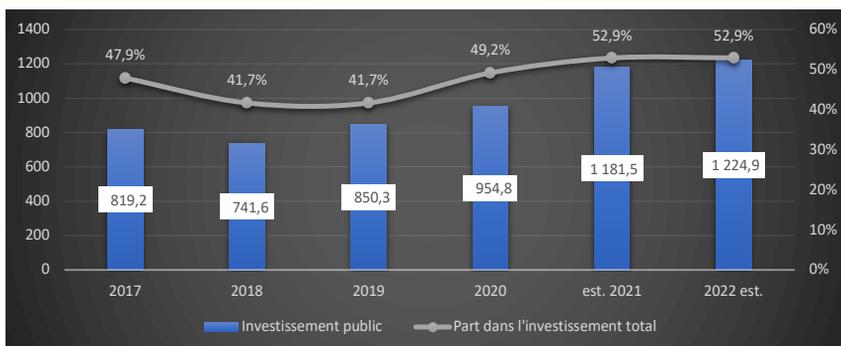
2. SITUATION DES INVESTISSEMENTS AU BURKINA FASO DE 2021 A 2022

2.1. INVESTISSEMENTS PUBLICS

L'investissement public a poursuivi sa tendance haussière en s'affichant à 1 224,9 milliards de francs CFA⁹ en 2022, en progression de 3,7% par rapport à son niveau en 2021. Sa part dans l'investissement total est restée stable à 52,9%¹⁰ en 2022. La progression de l'investissement public s'expliquerait notamment, par la poursuite de grands chantiers d'infrastructures.

Sur les trois (03) dernières années, l'investissement public a augmenté en moyenne de 13,2%. En 2023, il est projeté à 2 755,3 milliards de francs CFA.

Figure 4 : Evolution de l'investissement public et de sa part dans l'investissement total



Source : ABI, à partir des données de la DGEP (IAP), décembre 2023

Cette évolution traduit les efforts du pays pour le renforcement des investissements publics. En effet, les ressources propres mobilisées pour le financement de l'investissement en 2022 s'élèvent à 811,3 milliards de francs CFA¹¹, en hausse de 66,6% comparativement à celles mobilisées en 2021. Cela traduit le redoublement des efforts du pays, notamment pour le développement des infrastructures de soutien à l'économie.

L'investissement public couplé aux réformes liées au climat des affaires a eu des effets sur l'économie burkinabè, notamment en termes de création d'entreprises et d'investissement privé.

⁹ DGEP (IAP), décembre 2023

¹⁰ DGEP (IAP) décembre 2023

¹¹ DGTCP/DSOFE, décembre 2023

2.2. INVESTISSEMENTS PRIVÉS

2.2.1. Investissements directs étrangers (IDE) au Burkina Faso

La notion d'IDE utilisée dans le cadre de la présente analyse fait référence à **l'investissement effectué par une entreprise résidente dans une économie dans le but d'établir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une autre économie**. L'intérêt durable implique l'existence d'une relation à long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise d'investissement direct et un degré significatif d'influence sur la gestion de l'entreprise. **La propriété de 10 % ou plus des droits de vote d'une entreprise** d'investissement direct par un investisseur direct témoigne d'une telle relation. Les IDE regroupent **les acquisitions ou cessions de participations, le réinvestissement de bénéfices et les prêts inter-entreprises**.

- **Les flux d'IDE entrants** représentent les opérations qui accroissent l'investissement que les investisseurs étrangers ont réalisé dans les entreprises résidentes, diminuées des opérations qui font régresser l'investissement que les investisseurs étrangers ont réalisé dans le pays.
- **Les flux d'IDE sortants** quant à eux représentent les opérations qui accroissent l'investissement que les investisseurs résidents ont réalisé dans les entreprises résidentes dans un autre pays auxquelles on soustrait les opérations qui font régresser l'investissement que les investisseurs résidents ont réalisé dans les entreprises d'un autre pays.
- **Les IDE sous forme d'instruments de dette** représentent les dettes contractées auprès d'une entité détenant au moins 10% du capital de l'entreprise.
- **Les stocks d'investissement entrant** sont les investissements directs détenus par des non-résidents et **les stocks d'investissement sortant** sont les investissements directs détenus par les résidents dans d'autres économies.
- **Les investissements Greenfield** sont des formes d'investissement direct à l'étranger dans lesquelles l'entreprise réalise de nouvelles installations dans le pays tiers. Les installations créées peuvent tout aussi bien être des usines de production que des bureaux, des points de vente ou des centres de logistique. Il s'agit généralement de créer une nouvelle filiale pour pénétrer un marché étranger.

2.2.1.1. Flux d'IDE entrants

Les flux d'IDE entrants au Burkina Faso ont connu en 2022 un accroissement de 251% comparativement à leur niveau de 2021. En effet, les flux d'IDE entrants sont passés de -80 millions de dollars US en 2021¹² à 121 millions de dollars US en 2022¹³. Au sein de l'espace UEMOA, sur la période 2021-2022, on note une réduction des flux d'IDE entrants de 6,7%.

Figure 5 : Evolution des flux d'IDE entrants au Burkina Faso en million de dollar US



Sources : ABI, à partir de la base de données CNUCED, novembre 2023

Les flux d'IDE à destination du Burkina Faso en 2022 ont représenté 2,3 % des IDE entrants de l'espace UEMOA dont le pays constitue la quatrième économie en termes de PIB.

Tableau 1: Evolution des flux d'IDE entrants en million de dollar US

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Burkina Faso	390,6	2,6	268,4	162,9	-102,2	-80	121,3
UEMOA	2 208,2	2 772,9	2 701,2	4 237,5	3 489,6	5 561,9	5 350,4
Part IDE dans l'UEMOA	17,7%	0,1%	9,9%	3,8%	-2,9%	2,5%	2,3%

Sources : ABI, à partir de la base de données CNUCED, novembre 2023

¹² Les données corrigées de novembre 2023 indiquent un flux d'IDE entrants de -80 millions de dollar US en 2021 contre 137 millions dans le rapport 2022

¹³ Rapport sur l'investissement dans le monde, CNUCED 2023

Selon la BCEAO, les opérations d'investissements directs se sont soldées par des sorties nettes de ressources financières de 20,428 milliards de Francs CFA en 2021 (0,2% du PIB), après des entrées nettes de 52,746 milliards de Francs CFA (0,5% du PIB) en 2020, soit un repli de 32,318 milliards de Francs CFA.

Les sorties d'IDE sont expliquées par les transactions portant sur les instruments de dette qui se sont soldées par une sortie nette de capitaux de 53,231 milliards de Francs CFA et les échanges de titres de participation entre les entreprises résidentes et leurs maisons-mères ou autres sociétés apparentées non-résidentes qui se sont traduits par des entrées de ressources financières de 32,803 milliards de Francs CFA, l'acquisition par des non-résidents à hauteur de 129,984 milliards de francs CFA et les réinvestissements de bénéfices dans les entreprises d'investissement pour 67,577 milliards de Francs CFA.

Les principaux pays de provenance en termes d'encours d'IDE sous forme de participations au Burkina Faso en 2021 sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Répartition des encours d'IDE sous forme de participations par pays d'origine

Pays	Encours des IDE en milliards de FCFA ¹⁴	Poids de l'encours	Variation (2020-2021)
Canada	350,6	30,6%	-2,2%
Russie	254,5	22,2%	9,1%
Mali	138,9	12,1%	-16,4%
Côte d'Ivoire	126,6	11,1%	13,1%
France	121,1	10,6%	-4,3%
Togo	68,4	6,0%	8,8%
Barbade	50,7	4,4%	00,0%

Source : ABI, à partir de la balance des paiements et position extérieure globale, Burkina Faso 2021, BCEAO

Quant aux principaux pays de provenance en termes d'encours d'IDE sous forme d'instruments de dette, ils sont indiqués dans le tableau ci-après :

¹⁴ La balance des paiements 2021 a apporté des corrections sur les données de 2020

Tableau 3 : Répartition des encours d'IDE sous forme d'instruments de dette par pays d'origine

Pays	Encours des IDE en milliards de FCFA ¹⁵	Poids de l'encours	Variation (2020-2021)
Canada	324,7	39,1%	8,7%
Îles Bermudes	223,1	26,9%	11,2%
Barbade	75,1	9,0%	-55,6%
Australie	56,0	6,7%	-47,5%
Ile Maurice	39,3	4,7%	-
Royaume-Uni	33,7	4,1%	4,1%

Source : ABl, à partir de la balance des paiements et position extérieure globale, Burkina Faso 2021, BCEAO

Le secteur minier est la principale destination des IDE entrant en 2021, avec un encours de 668,422 milliards de francs CFA, représentant 58,4% de l'encours total. Cet encours est en hausse de 56,9 milliards de francs CFA (9,3%) par rapport à 2020.

Le secteur de l'intermédiation financière (y compris les assurances et les retraits) constitue la deuxième destination, avec un encours de 303,834 milliards de francs CFA (26,5% de l'encours total des IDE entrant), en repli de 0,5% par rapport à 2020.

Le secteur de l'industrie manufacturière se positionne en troisième place avec une part de 7,0% de l'encours total qui équivaut à 80,500 milliards de francs CFA, en repli de 7,6% comparé à 2020.

La quatrième et la cinquième place sont respectivement occupées par **le secteur des télécommunications** avec un encours de 56,492 milliards de francs CFA (soit 4,9% du total), en augmentation de 35,9% et **le commerce de gros et de détail** avec un encours de 22,769 milliards de francs CFA (soit 2,0% du total des investissements sous forme de participations), en diminution de 59,7 milliards de francs CFA.

Enfin, les IDE entrants ont concerné également des investissements Greenfield. Le nombre de nouveaux investissements est en baisse, passant de 4 en 2021 à 2 en 2022 contre 5 en 2020. La valeur de ces investissements a également connu une baisse, passant de 90 millions de dollars US en 2021 à 89 millions de dollars US en 2022. Elle était de 342 millions de dollars US en 2020.

¹⁵ La balance des paiements 2021 a apporté des corrections sur les données de 2020

Tableau 4 : Evolution des Investissements Greenfield au Burkina Faso de 2020 à 2022

Investissements Greenfield*	Unité	2020	2021	2022
Burkina Faso	Nombre	5	4	2
	Valeur (million USD)	342	90	89
UEMOA	Nombre	54	44	42
	Valeur (million USD)	2 423	2 542	537

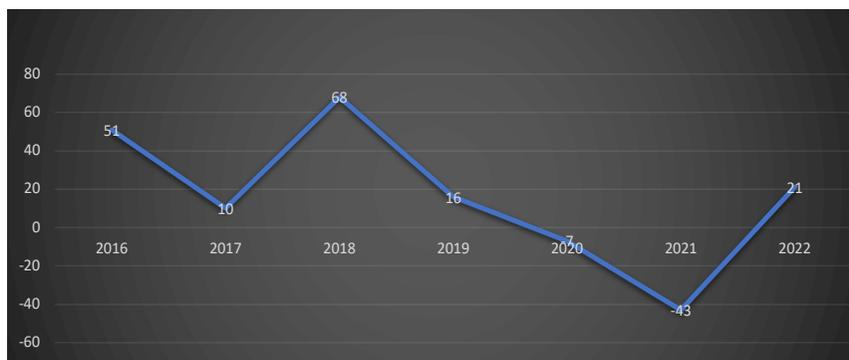
Sources : ABI, à partir de la base de données CNUCED, novembre 2023

Pour l'ensemble de l'espace UEMOA, les investissements Greenfield ont connu également la même évolution passant de 44 en 2021 à 42 en 2022 contre 54 en 2020.

2.2.1.2. Flux d'IDE sortants

Les flux d'IDE sortants ont connu un accroissement de 148,84% en 2022 comparativement à 2021.

Figure 6 : Evolution des flux d'IDE sortants en million de dollar US¹⁶



Source : ABI, à partir de la base des données du CNUCED, novembre 2023

Ce taux est plus élevé que celui de l'UEMOA qui se situait à -39,1%. Ces entrées représentent 3,18% des entrées totales d'IDE de l'espace UEMOA.

¹⁶ Les données corrigées de novembre 2023 indiquent un flux d'IDE entrants de -43 millions de dollar US en 2021 contre 26 millions dans le rapport 2022

Tableau 5 : Evolution des flux d'IDE sortants en million de dollar US

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Burkina Faso	51	10	68	16	-7	-43	21
UEMOA	715	812	384	310	19	1 084	660
Part IDE dans l'UEMOA	7,10%	1,20%	17,70%	5,20%	36,60%	2,40%	3,18%

Source : ABI, à partir de la base des données du CNUCED, novembre 2023

De même, selon les données de la BCEAO, les IDE sortants se sont établis à **85,130 milliards de francs CFA**, en baisse de 21,9% par rapport à 2020. Ils étaient constitués de **81,700 milliards de francs CFA de titres de participation** (96,0% du total) et de **3,430 milliards de francs CFA d'instruments de dette** (4,0%).

Comme indiqué dans le tableau ci-après, les investissements sous forme de participation ont été effectués essentiellement dans les pays de l'UEMOA.

Tableau 6 : Répartition des encours d'IDE sous forme de participations par pays de destination

Pays	Encours des IDE en milliards de FCFA	Poids de l'encours	Variation (2020-2021)
Sénégal	24,9	30,5%	27,2%
Mali	22,9	28,1%	-9,1%
Côte d'Ivoire	14,7	18,0%	-14,3%
Bénin	10,5	12,9%	00%
Togo	7,6	9,3%	-24,8%

Source : ABI, à partir de la balance des paiements et position extérieure globale, Burkina Faso 2021, BCEAO

Ces fonds propres sont détenus principalement dans des entreprises évoluant dans les domaines de **l'intermédiation financière avec un encours de 63,08 milliards de francs CFA** (représentant 77,2% du total, en baisse de 2,9%) et de **l'exploitation minière avec un encours de 17,076 milliards de francs CFA** (20,8% du total, stable par rapport à 2020).

Quant aux principaux pays de destination en termes d'encours d'IDE sous forme de créances du Burkina Faso, ils sont indiqués dans le tableau ci-après :

Tableau 7 : Répartition des encours d'IDE sous forme de créances par pays de destination

Pays	Encours des IDE en milliards de FCFA	Poids de l'encours	Variation (2020-2021)
Mali	1,185	34,5%	-23,9%
Côte d'Ivoire	1,135	33,1%	-37%
Niger	0,517	15,1%	-54,9%

Source : ABI, à partir de la balance des paiements et position extérieure globale, Burkina Faso 2020, BCEAO

Ces créances sous forme d'IDE ont été consentis au profit des entités évoluant principalement dans l'intermédiation financière, assurance et retraite avec un encours de 1,411 milliard de francs CFA (41,1% du total, en recul de 66,7%), le commerce en gros et détail avec un encours de 1,253 milliard de francs CFA (36,7% du total, en baisse de 33,1%) et les industries manufacturières avec un encours de 0,532 milliard de francs CFA (15,5% du total, en baisse de 59,6%)¹⁷.

2.2.1.3. Stock d'IDE

Le stock d'IDE du Burkina Faso était estimé à 2,441 milliards de dollars US en 2022, en recul de 0,9% par rapport à 2021. Il représente 5,2% de celui de l'espace UEMOA en 2022, en baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2021.

Figure 7 : Evolution des stocks d'IDE en million de dollar US



Source : ABI, à partir de la Base de données du CNUCED, novembre 2023

¹⁷ BCEAO, balance des paiements et position extérieure globale, Burkina Faso 2021

Si au Burkina Faso, le stock d'IDE est en baisse de 0,9% en 2022, dans le reste de l'UEMOA, il enregistre un accroissement de l'ordre de 6,0%. Ainsi, la baisse du stock d'IDE du Burkina Faso pourrait être liée au contexte national difficile marqué par la fermeture d'entreprises notamment dans le secteur minier et le retard de démarrage de certains projets d'investissement.

Tableau 8: Evolution des stocks d'IDE en million de dollar US

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 ¹⁸	2022
UEMOA	24 070	25 408	31 852	33 029	36 658	43 799	44372	47045
BURKINA FASO	1 745	2 061	2 348	2 502	2 618	2 750	2 462	2441
Part IDE dans l'UEMOA	7,2%	8,1%	7,4%	7,6%	7,1%	6,3%	5,5%	5,2%

Source : ABI, à partir des données CNUCED, décembre 2023

2.2.2. Focus sur le secteur agro-sylvo-pastoral halieutique

Le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique (ASPH) occupe une place prépondérante dans le développement socioéconomique du Burkina Faso. En effet, il emploie 86% de la population active (RGA, 2008) et sa contribution au Produit intérieur brut reste en moyenne au-dessus de 20% depuis les trois dernières décennies (IAP/DGEP, 2021). Cette contribution relativement faible au regard des potentialités du secteur s'explique par la faiblesse de la productivité, de la transformation et de la commercialisation des produits, et ce, malgré les investissements privés qui y sont réalisés ces dernières années.

2.2.2.1. Contribution du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique à l'économie

La valeur ajoutée du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique (ASPH) est évaluée à 2 812,3 milliards de francs CFA en 2022, en progression de 35,9% par rapport à 2021. Durant la période 2016-2022, la valeur ajoutée du secteur ASPH a présenté une tendance haussière avec un taux d'accroissement annuel moyen de 9,3% malgré la situation économique difficile que traverse le pays.

En termes de contribution projetée, les activités du secteur ASPH représenteraient 23,1% du PIB en 2023 contre 20,3% en 2022, soit un accroissement de 2,8 points. De 2016 à 2022, cette contribution était en moyenne de 19,8%.

¹⁸ Les données 2021 ont fait l'objet de correction dans le rapport 2023 de la CNUCED sur les investissements

Figure 8 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur ASPH et de sa contribution à la formation du PIB



Source : ABI, à partir des données de la DGEP (IAP), décembre 2023

Les recettes d'exportation de produits du secteur ASPH sont estimées à 474,9 milliards de francs CFA en 2022, en hausse de 19,5% par rapport à 2021. Elles représentent 17,1% des recettes totales d'exportation. En moyenne, les recettes d'exportation des produits ASPH ont contribué à hauteur de 19,7% aux recettes d'exportation de 2016 à 2022. La part des produits ASPH aux recettes d'exportation a baissé sur la période 2016-2022. Elle était de 28,0% en 2016 avant d'atteindre 14,4% en 2021 due essentiellement à la hausse de la part du secteur minier durant la même période.

Figure 9 : Evolution des recettes du secteur ASPH et leur part dans les recettes d'exportation

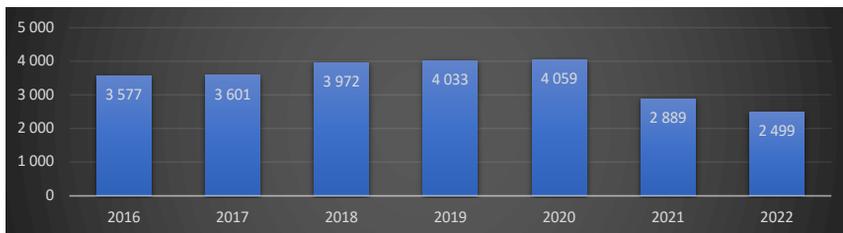


Source : ABI, à partir des données de la DGD, décembre 2023

Les activités du secteur ASPH ont également permis, chaque année, la création de nouveaux emplois au profit des jeunes. Ces jeunes sont soit employés soit promoteurs d'entreprise dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

L'évolution des emplois dans le secteur est consignée dans le tableau suivant :

Figure 10 : Evolution des emplois dans le secteur ASPH (en millier)



Source : ABI, à partir des données du rapport biennal pays du suivi de la déclaration de Malabo 2021-2022

2.2.2.2. Productions du secteur ASPH

Les productions du secteur ASPH sont constituées des productions végétales, des productions animales, des productions halieutiques, des productions sylvicoles et des produits forestiers non-ligneux. L'analyse concernera les productions végétales et animales.

Les quantités produites de céréales (mil, riz, maïs, sorgho, fonio) sont passées de 4,6 millions de tonnes en 2016 à 5,2 millions de tonnes en 2022, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,06%. Quant à la production des cultures de rente (sésame, coton, arachide, soja), elle s'est affichée à 1,5 million tonne en 2016 contre 1,6 million de tonne en 2022, correspondant à un accroissement annuel moyenne de 1,0%. Les autres cultures vivrières (igname, patate, niébé, etc.) présentent les mêmes tendances, car les volumes produits sont passés de 0,7 million de tonne en 2016 à 1,1 million de tonne en 2022 avec un taux de croissance annuel moyen de 6,6%.

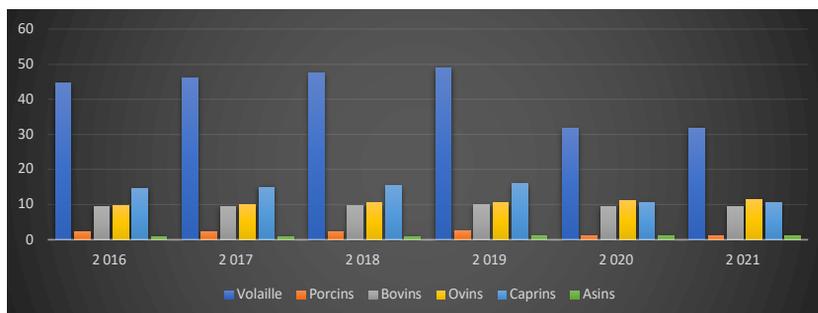
Figure 11: Evolution des productions végétales (en million de tonne)



Source : ABI, à partir des données des Enquêtes Permanentes Agricoles (EPA), 2016-2022

Le sous-secteur de l'élevage dispose d'énormes potentialités avec l'existence d'un cheptel numériquement important et diversifié. L'analyse de ce cheptel par espèce montre que l'effectif de la volaille est passé de 44,8 millions de têtes en 2016 à 32 millions de têtes en 2021 avec un taux de croissance annuel moyen de -6,5%. La production porcine a évolué de 2,4 millions de têtes en 2016 à 1,3 millions de têtes en 2021, soit un taux de croissance annuel moyen de -11,3%. La population bovine quant à elle, est passée de 9,5 millions de têtes en 2016 à 9,8 millions de têtes en 2021 soit un taux de croissance annuel moyen de 0,6%. L'effectif des ovins a été évalué à 9,8 millions de têtes en 2016 contre 11,5 millions en 2021 avec une croissance moyenne de 3,2% par an. Les caprins étaient estimés à 14,7 millions 10,8 millions de têtes respectivement en 2016 et 2021 correspondant à un taux de croissance moyen de -6,1% par an. La production asine a connu une croissance annuelle moyenne évaluée à 5,3% de 2016 à 2021.

Figure 12 : Évolution des effectifs du cheptel par espèce de 2016 à 2021 (en million de têtes)



Source : ABI, à partir des données de l'annuaire des statistiques agro-pastorales 2021

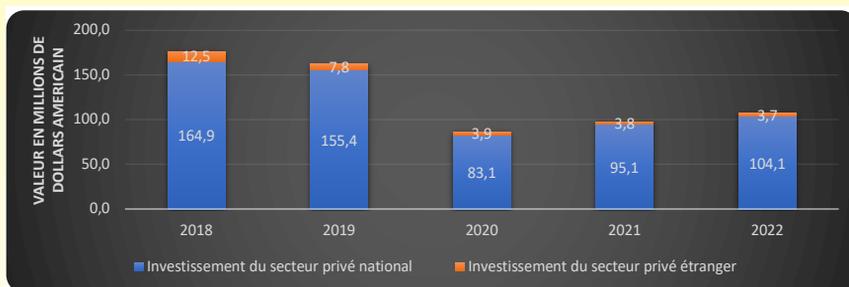
2.2.2.3. Investissements dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique (ASPH)

Le secteur a bénéficié d'investissements privés nationaux et étrangers avec un encours de 107,8 millions de dollars US en 2022. Cet encours est constitué de 3,4% d'IDE contre 96,6% d'investissement provenant du secteur privé national. Les investissements privés (nationaux et étrangers) dans le secteur ASPH sont passés de 177,4 millions de dollars US en 2018 à 163,2 millions de dollars US en 2019, à 87 millions de dollars US en 2020 et à 98,9 millions de dollars US en 2021¹⁹.

La part des IDE dans les investissements privés globaux dans le secteur durant la période 2018-2022 a été inférieure à 10%.

¹⁹ Rapport biennal pays de suivi de la déclaration de Malabo 2021-2022

Figure 13 : Évolution des investissements des secteurs privés étrangers et nationaux entrant dans le secteur ASPH (en millions de dollar US)



Source : ABI, à partir des données du rapport biennal pays du suivi de la déclaration de Malabo 2021-2022

Depuis 2016, le gouvernement a redoublé d'efforts pour dynamiser le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique en mettant en place des investissements publics stratégiques. L'objectif principal est de créer un effet d'entraînement pour encourager l'investissement privé dans ces domaines spécifiques. Ces initiatives visent à instaurer un environnement favorable à l'investissement en utilisant les investissements publics comme levier pour stimuler davantage l'engagement du secteur privé et accroître ainsi sa contribution au développement économique du pays.

Les principales initiatives et investissements structurants dans le secteur ASPH ont concerné ; (i) la mise en place et l'opérationnalisation du Fonds d'intervention pour l'environnement (FIE) ; (ii) la création de la centrale d'achat des intrants et du matériel agricole ; (iii) la création d'une Centrale d'Achats des Médicaments Vétérinaires (CAMVET) ; (iv) la mise en place d'un mécanisme de gestion des risques agricoles et alimentaires ; (v) la mise en place d'un fonds de développement agricole (FDA) ; (vi) la création de trois agropoles (Bagre, Sourou et Samendeni) ; (vii) la construction d'un laboratoire d'analyses des produits agricoles et agroalimentaires ; (viii) l'aménagement de grandes superficies de bas-fonds et de périmètres irrigués et la mise en place des infrastructures agricoles post récoltes (conserveries, comptoirs, magasins), etc.

Par ailleurs, certains investissements réalisés ou en cours de réalisation pourraient impacter positivement le secteur ASPH. Le tableau suivant résume ces investissements.

Tableau 9: situation des investissements structurants

Investissement	Date de démarrage	Date probable de clôture	Niveau d'exécution	Coût (milliard de FCFA)
Offensive agropastorale et halieutique*	2023	2025	En cours de démarrage	592
Mettre en place une unité de production d'engrais minéraux à base de phosphate naturel	2016	2023	100%	5,164
Créer une unité de montage de tracteurs et de motoculteurs phase 2 (PDMA-SSH) II	2016	2025	80%	7,89
Mettre en place 289 services fonciers ruraux (SFR) et bureaux domaniaux (BD)	2016	2025	96,54%	5,78

Source : ABI, à partir des données des rapports bilans MARAH

*Focus sur l'Offensive agropastorale et halieutique

La mise en œuvre de l'offensive nécessite la mobilisation de 592 milliards de francs CFA d'investissement dans le secteur sur la période 2023-2025. Ce montant sera financé à hauteur de 46% par les ressources publiques (275 milliards de FCFA) à partir des projets et programmes du Ministère. Le reste équivalant à 317 milliards de F CFA, soit 54% du budget sera financé par le privé. Huit (08) filières stratégiques ont été retenues dans le cadre de cette offensive. Il s'agit des filières riz, maïs, pomme de terre, blé, poisson, bétail viande, volaille et mangue.

La mise en œuvre de l'offensive permettra la création de 100 000 emplois décents dans le secteur agropastoral et halieutique pour les jeunes, les personnes déplacées internes (PDI) et les volontaires pour la défense de la patrie (VDP).

2.2.3. Situation des investissements privés réalisés sous agrément au code des investissements

2.2.3.1. Situation des agréments au code des investissements

Sur la période 2021-2022, le montant global des investissements prévisionnels des entreprises agréées au code des investissements s'élève à 1 833,7 milliards de francs CFA. Ces investissements devraient entraîner la création de 13 610 emplois et une valeur ajoutée de 21 227,6 milliards de francs CFA. Pour accompagner la mise en œuvre de ces projets, l'État consent à renoncer à 1 253 milliards de recettes fiscales.

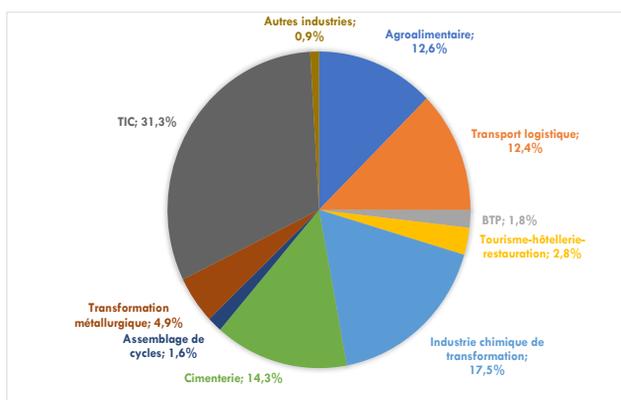
Tableau 10 : Situation des investissements prévisionnels de 2021 à 2022

Année	Nombre d'entreprises agréées	Investissement (en milliard de Franc CFA)	Nombre d'emplois	Valeur Ajoutée sur cinq ans (en milliard de Franc CFA)	Manque à gagner de l'Etat (en milliard de Franc CFA)
2021	76	360,9	5 237	1 316,2	304,9
2022	77	1 472,8	8 373	19 911,4	948,1
Total	153	1 833,7	13 610	21 227,6	1 253,0

Source : ABL, à partir des statistiques du SP-GUCI, décembre 2023

Ces investissements sont principalement concentrés dans le sous-secteur des TIC (31,3%), de l'industrie chimique de transformation (17,5%), de la cimenterie (14,3%), de l'agroalimentaire (12,6%) et du transport-logistique (12,4%).

Figure 14 : Répartition des investissements prévisionnels par secteur d'activités



Source : ABL à partir des statistiques du SP-GUCI, décembre 2023

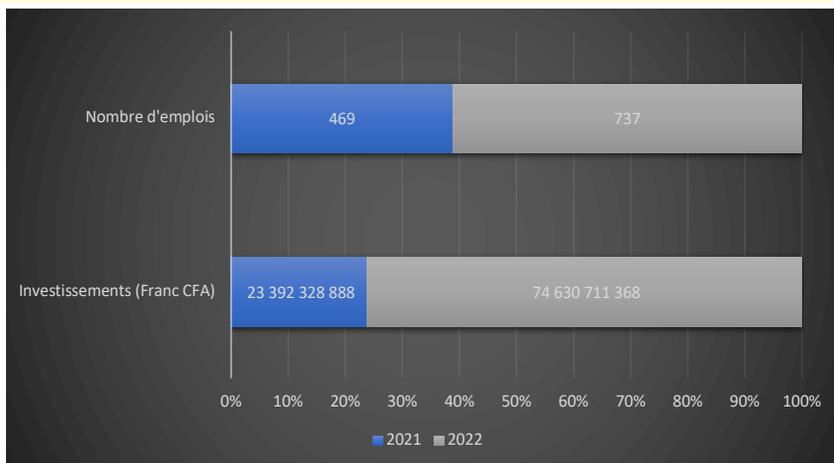
Les prévisions d'investissement très significatives observées dans le sous-secteur des TIC, s'expliquent essentiellement par le fait de projets d'extension d'infrastructures de télécommunication des compagnies de téléphonie mobile, sur l'ensemble du territoire.

2.2.3.2. Investissements réalisés et emplois créés par les entreprises ayant fait l'objet de constatation de démarrage d'activités

Trente-une (31) entreprises agréées au code des investissements ont fait l'objet de constatation de démarrage d'activités en 2021 et en 2022. Les investissements effectivement réalisés par ces entreprises s'élèvent à 98 milliards de francs CFA,

dont 23,4 milliards de francs CFA pour 2021 et 74,6 milliards de francs CFA pour 2022. Ces investissements ont induit la création de 1 206 emplois permanents, dont 469 en 2021 et 737 en 2022.

Figure 15 : Investissements et emplois effectifs sous agrément au code des investissements



Source : ABI, à partir des statistiques du SP-GUCI, décembre 2023

2.2.3.3. Investissements réalisés et emplois créés par sous-secteur d'activités

La situation des investissements et des emplois créés par sous-secteurs d'activités se présente comme suit :

Tableau 11 : Répartition des investissements et des emplois créés de 2021 à 2022 par sous-secteur d'activités

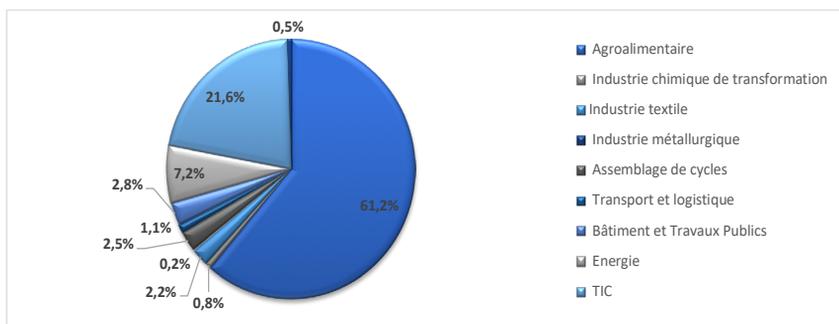
Secteurs d'activités	Investissement (FCFA)	Nombre d'emplois
Agroalimentaire	60 007 847 720	592
Industrie chimique de transformation	776 730 000	30
Industrie textile	2 125 610 133	65
Industrie métallurgique	1 50 000 000	20
Assemblage de cycles	2 475 757 729	139
Transport et logistique	1 061 626 451	40
Bâtiment et Travaux Publics	2 772 355 000	45
Energie	7 019 783 833	58
TIC	21 124 329 390	197
Autres Industries (Santé)	509 000 000	20
Total	98 023 040 256	1 206

Source : ABL, à partir des statistiques du SP-GUCI, décembre 2023

2.2.3.4. Investissements par secteur d'activités

La répartition des investissements par sous-secteur d'activités montre que, sur les 98 milliards de francs CFA d'investissements effectivement réalisés, un peu plus de 60 milliards de francs CFA soit 61,2% sont destinés à l'industrie agroalimentaire. Le secteur des TIC absorbe 21,6% des investissements effectifs, soit 21,1 milliards de francs CFA. L'énergie représente 7,2% des investissements effectifs sous agrément au code des investissements avec 7 milliards de francs CFA.

Figure 16 : Répartition des investissements effectifs par secteur d'activité de 2021 à 2022

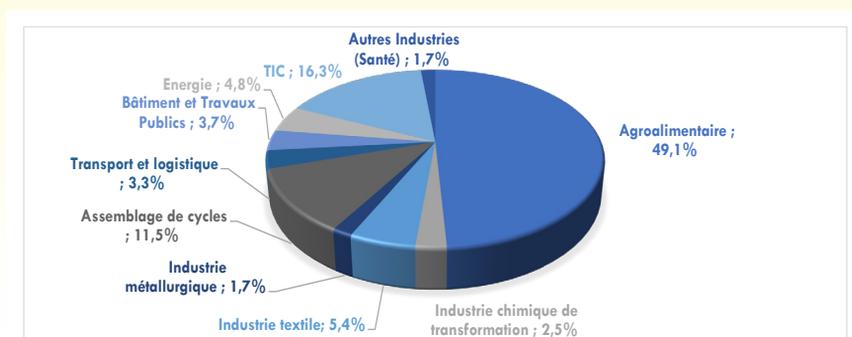


Source : ABL, à partir des statistiques du SP-GUCI, décembre 2023

2.2.3.5. Emplois créés par sous-secteur d'activités

Les créations d'emplois induites par les investissements effectifs sur la période s'élèvent à 1 206. Le nombre d'emplois provenant du secteur agroalimentaire s'élève à 592, représentant 49,1% des créations d'emplois. Le secteur des TIC occupe la deuxième position en matière de création d'emplois avec 197 emplois, soit 16,3%. Le sous-secteur de l'assemblage des cycles représente 11,5%, soit 139 emplois.

Figure 17 : Situation des emplois effectifs par sous-secteur d'activités de 2021 à 2022



Source : ABI, à partir des statistiques du SP-GUCI, décembre 2023

3. CONTRAINTES A L'INVESTISSEMENT ET RECOMMANDATIONS

3.1. CONTRAINTES À L'INVESTISSEMENT

L'environnement des investissements au Burkina Faso est marqué par de fortes contraintes d'ordre conjoncturel et structurel qui impactent négativement la mise en œuvre des projets d'investissement.

3.1.1. Contraintes liées à la conjoncture

La dynamique de l'économie mondiale est caractérisée par des tensions géopolitiques croissantes, des effets prolongés de la COVID-19 et des risques liés au changement climatique. Cette situation a favorisé l'augmentation des coûts de service et le durcissement des conditions financières mondiales limitant considérablement les mouvements de capitaux. En outre, l'activité économique au Burkina Faso reste confrontée à des défis majeurs, notamment sécuritaires.

3.1.1.1. Crise sécuritaire

Parmi les pays du Sahel en Afrique subsaharienne, le Burkina Faso est l'un des pays les plus affectés par une situation sécuritaire difficile marquée par des attaques terroristes. Cette situation n'a pas été sans conséquence sur le bon déroulement de l'activité économique en raison notamment de l'inaccessibilité de certaines zones et la destruction de certaines infrastructures économiques.

Ce contexte et son corollaire de crises sociopolitiques ne sont pas de nature à rassurer les investisseurs, les partenaires techniques et financiers traditionnels quant à la capacité de l'Etat à garantir la sécurité de leurs investissements.

Face à cette crise sécuritaire persistante, le Gouvernement a réorienté les priorités nationales pour venir à bout du phénomène du terrorisme et prendre en charge les conséquences économiques et humanitaires qui en découlent.

3.1.1.2. Tensions géopolitiques

L'économie mondiale continue d'être impactée par les répercussions de la crise russo-ukrainienne. De plus, le conflit israélo-palestinien a accentué les tensions géopolitiques.

Ces fortes turbulences ont provoqué une hausse des coûts de l'énergie et des produits de base. En effet, cette hausse des prix a eu une incidence négative sur la sécurité des approvisionnements en produits alimentaires, en intrants agricoles et en hydrocarbures.

Par ailleurs, les effets de ces tensions ont eu des répercussions directes sur les politiques des banques centrales et entraîné un durcissement des conditions de crédit, toute chose qui a impacté négativement sur certains investissements.

3.1.2. Contraintes structurelles liées à l'investissement

Les contraintes structurelles occupent une place centrale dans la problématique liée à la promotion de l'investissement au Burkina Faso. Cette question a été posée avec acuité au regard de la crise sécuritaire et humanitaire qui a accentué les contraintes déjà connues. Il s'agit, notamment de la faiblesse du capital humain, le coût élevé des facteurs de production, l'insuffisance des infrastructures de soutien à l'investissement et les difficultés d'accès au financement et aux marchés.

3.1.2.1. Accès au foncier

L'un des facteurs limitant l'investissement au Burkina Faso reste l'accès au foncier. La gestion foncière est complexe et implique plusieurs acteurs, notamment l'État, les collectivités territoriales et les particuliers. Cette répartition des responsabilités crée des défis en termes de disponibilité et d'accessibilité des terrains pour les projets d'investissement.

En outre, l'accapement des terres à des fins spéculatives, notamment dans les zones à fort potentiel économique a accentué la pression foncière, limitant davantage l'accès aux terrains pour la mise en œuvre des projets d'investissement.

3.1.2.2. Insuffisance des infrastructures économiques

L'une des principales difficultés liées à la mise en œuvre des projets d'investissement est l'indisponibilité voire l'inexistence des espaces appropriés.

En effet, pour le cas particulier de l'industrie, les zones industrielles existantes sont quasi saturées et offrent peu de possibilités d'extensions. Ces sites d'accueil ne répondent pas aux standards internationaux. Les zones industrielles au Burkina Faso sont généralement faiblement équipées. A titre illustratif, on note parfois l'absence de certains équipements primaires comme les voiries, l'éclairage public, l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

Il en est de même pour le secteur agro-sylvo-pastorale et halieutique qui souffre d'une insuffisance d'infrastructures et d'une dégradation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau existantes.

3.1.2.3. Accès à l'électricité

Le secteur de l'électricité au Burkina Faso est caractérisé par une demande en forte croissance face à une faible capacité de production des installations. En outre, environ 74% de l'électricité produite au Burkina Faso est d'origine thermique avec une participation croissante du solaire photovoltaïque (environ 8% en 2020) et environ 16% d'hydroélectricité. Ainsi, le secteur est tributaire de l'évolution des énergies fossiles importées dont la hausse des cours se répercute sur le coût du KWh et influence négativement la compétitivité des entreprises.

3.1.2.4. Accès au financement

L'accès au financement pour la mise en œuvre des projets d'investissement reste un défi majeur au Burkina Faso. En effet, les conditions d'accès au crédit notamment les garanties exigées, le taux d'intérêt élevé et le caractère inadapté du financement aux besoins d'investissement constituent un frein à la concrétisation des projets d'investissement.

En plus de ces contraintes, il existe d'autres contraintes qui entravent la mise en œuvre des projets d'investissements au Burkina Faso. Il s'agit notamment de l'insuffisance des infrastructures routières, aéroportuaires et ferroviaires. Il est également relevé des difficultés d'accès aux services des TICS ainsi que la Corruption.

3.2. RECOMMANDATIONS

Malgré un contexte international et national particulièrement difficile, les investissements ont connu globalement une tendance haussière. Toutefois, on constate, sur le long terme, une baisse tendancielle du volume des IDE à destination du Burkina Faso. Au regard de cette situation et des contraintes à l'investissement, des mesures sont proposées en vue de promouvoir l'investissement.

3.2.1. Atténuation des effets de la crise russo-ukrainienne et de la Covid-19

Les effets des turbulences enregistrées au niveau international sur l'économie nationale, notamment les tendances inflationnistes induites, la hausse des prix de l'énergie pourraient être atténuées par la mise en œuvre de mesures visant à renforcer l'offre nationale dans les différents secteurs d'activités. A ce titre, il s'agira entre autres de :

- inciter le secteur privé à produire localement les intrants agricoles ;
- accompagner à la diversification des sources d'approvisionnement du pays.

3.2.2. Amélioration de l'accès au foncier

- sécuriser les zones d'activités économiques prévues par les schémas directeurs d'aménagement ;
- sécuriser les installations et infrastructures économiques ;
- informatiser le fichier cadastral des infrastructures économiques notamment les ZI, ZES;
- élaborer un cahier des charges national sur la gestion du foncier au Burkina Faso ;
- Sécuriser les sites ou les investissements hydrauliques pour les activités agro-sylvo- pastorales,
- améliorer l'accès à la terre.

3.2.2. Renforcement des ressources humaines

S'agissant des ressources humaines, des mesures pourraient être prises pour renforcer l'offre non seulement en quantité, mais également en qualité. Pour ce faire, il est nécessaire de poursuivre et de renforcer les initiatives visant à adapter les programmes de formations au besoin du secteur privé.

3.2.3. Renforcement des infrastructures économiques

La disponibilité des infrastructures économiques constituant un des éléments fondamentaux pour la promotion des investissements au Burkina Faso, il est donc nécessaire de poursuivre les efforts déjà engagés pour offrir aux investisseurs, des infrastructures adaptées pour la mise en œuvre de leurs projets d'investissement. A ce titre, il est nécessaire de :

- mettre en œuvre le programme d'Aménagement et de Viabilisation des zones industrielles au Burkina Faso ;
- améliorer la gouvernance des zones industrielles au Burkina Faso ;
- accélérer la mise en œuvre du projet de construction de deux (02) Zones Economiques Spéciales (ZES) dont l'une à Ouagadougou et l'autre à Bobo-Dioulasso ;
- accélérer la création de zones franches industrielles pour la promotion de l'agro-industrie ;
- accroître les périmètres irrigués et les bas-fonds aménagés et faciliter leur accessibilité afin d'améliorer la production.

3.2.4. Renforcement de l'accès à l'électricité

Pour le renforcement de l'accès à l'électricité, les mesures ci-dessous pourraient être envisagées :

- renforcer et étendre le réseau électrique notamment dans les zones d'activités économiques ;
- améliorer la qualité de l'énergie ;
- poursuivre la mise en place des initiatives des constructions des centrales solaires à l'effet de réduire à terme le coût de l'électricité ;
- réduire les tarifs d'électricité destinés aux industrielles ;
- réduire les coûts, les délais de raccordement au réseau et proposer des mesures de paiement souples pour les investisseurs afin de faciliter la mise en œuvre des projets d'investissement.

CONCLUSION

Le présent rapport donne un aperçu sur les évolutions de l'environnement des affaires au Burkina Faso, la situation des investissements sur la période 2021-2022, les contraintes à l'investissement ainsi que des propositions de solutions en vue de lever les goulots d'étranglement qui impactent négativement sur l'attractivité du pays.

De la collecte et du traitement des informations, il ressort que les réformes d'amélioration de l'environnement des affaires se sont poursuivies chose qui a permis de renforcer les investissements.

Ainsi, l'investissement public a poursuivi sa tendance haussière en s'affichant à 1 224,9 milliards de francs CFA²⁰ en 2022, en progression de 3,7% par rapport à son niveau en 2021. Sa part dans l'investissement total est restée stable à 52,9%²¹ en 2022. Les flux d'IDE entrants au Burkina Faso ont connu en 2022 un accroissement de 251% comparativement à leur niveau de 2021. En effet, les flux d'IDE entrants sont passés de -80 millions de dollars US en 2021²² à 121 millions de dollars US en 2022. Le secteur minier est la principale destination des IDE entrant en 2021, avec un encours de 668,422 milliards de francs CFA, représentant 58,4% de l'encours total.

Le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique (ASPH) a également connu un certain dynamisme en 2022. En effet, les investissements privés nationaux et étrangers enregistrent un encours de 107,8 millions de dollars US en 2022. Cet encours est constitué de 3,4% d'IDE contre 96,6% d'investissement provenant du secteur privé national.

Pour terminer, la persistance des contraintes à l'investissement constitue un goulot d'étranglement à l'essor des secteurs porteurs de l'économie. Toutefois, la poursuite des réformes visant à faciliter l'investissement au Burkina Faso devrait permettre à moyen terme de booster l'investissement.

20 DGEF (IAP), décembre 2023

21 DGEF (IAP) décembre 2023

22 Les données corrigées de novembre 2023 indiquent un flux d'IDE entrants de -80 millions de dollar US en 2021 contre 137 millions dans le rapport 2022

BIBLIOGRAPHIE

1. Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (2022). *Balance des paiements et position extérieure globale, Burkina Faso 2022*
2. Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (2023). *Rapport sur l'investissement dans le monde 2023*
3. Fonds Monétaire International (FMI) (2023). *Rapport Perspectives Économiques Mondiales*
4. Direction Générale de l'Economie et de la Planification (2023). *Instrument Automatisé de Prévision Décembre 2023*



Infoline : +226 25 37 44 49
E-mail : info@investburkina.com
www.investburkina.com